



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

LETTRE DE CONSULTATION EDITION DU BULLETIN D'INFORMATION NATURA 2000 « DE SITE EN SITE » N°20

Marché public de service passé selon une procédure adaptée, conformément à l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

1.1. Organisme :

Parc naturel régional des Causses du Quercy
Les Canavals - Labastide-Murat - 46240 Cœur de Causse
Tel : 05.65.24.20.50
Mail : contact@parc-causses-du-quercy.org

Personne responsable du marché : Lise LECROQ, chargée de mission Natura 2000

1.2. Objet de la consultation :

Edition du Bulletin d'information Natura 2000 « De Site en Site » n°20

1.3. Caractéristique du marché :

Décomposition en tranche et en lot

Lot 1 : création d'illustrations naturalistes pour le bulletin « De site en site » n°20
Lot 2 : conception graphique du Bulletin « De Site en Site » n°20
Lot 3 : impression et livraison du Bulletin « De Site en Site » n°20

Durée du marché

Le marché débute à la date de notification et dure jusqu'au 14 décembre 2026.

1.4. Procédure de consultation

Etude du besoin

Les candidats prennent connaissance des caractéristiques du besoin faisant l'objet de la présente consultation. Voir pour cela le cahier des charges joint en annexe 1.

Les demandes de précision sont à faire par e-mail à l'adresse suivante : llecroq@parc-causses-du-quercy.org et à agirou@parc-causses-du-quercy.org



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Transmission des offres

Les candidats transmettent leur offre par voie postale (ou déposée contre récépissé) à l'adresse suivante :

Parc naturel régional – Geoparc mondial UNESCO des Causses du Quercy
Les Canavals - Labastide-Murat 46240 Cœur-de-Causse

Ou par email à llecroq@parc-causses-du-quercy.org et à agirou@parc-causses-du-quercy.org

Les offres seront remises au plus tard le : lundi 24 août 2026 à 09h00

Les offres mentionnent l'objet de la consultation et sont rédigées en langue française. La durée de validité des offres est de 90 jours.

Présentation des offres

Le prestataire devra remettre une offre pour chacun des 3 lots indépendamment. Il peut soumissionner au présent marché pour un seul, ou bien les trois lots.

Elles devront également contenir un devis avec le prix global et forfaitaire en décomposant l'ensemble des postes de dépenses.

Le devis devra impérativement contenir les éléments suivants :

- les coordonnées du Parc (Parc naturel régional des Causses du Quercy + adresse) – **ne pas établir le devis au nom du responsable du marché**,
- la date à laquelle le devis est établi,
- le nom et le numéro de SIRET du candidat
- l'objet précis du devis « **édition du bulletin d'information Natura 2000 « De Site en Site » n°20** », en précisant :

Lot 1 : Création d'illustrations naturalistes pour le bulletin « De site en site » n°20

ou

Lot 2 : Conception graphique du Bulletin « De Site en Site » n°20

ou

Lot 3 : Impression et livraison du Bulletin « De Site en Site » n°20

- l'application ou non de la TVA avec le taux retenu (HT, TVA, TTC) (en l'absence d'explication sur le taux retenu, le devis sera à refaire),
- les modalités de paiement souhaitées,
- le(s) nom(s) et la (les) raison(s) social(es) du ou des intervenants proposés, dans l'hypothèse où le prestataire retenu ferait appel à des sous-traitants.

Examen des candidatures

La personne responsable des marchés prend en compte les garanties et capacités techniques et financières et les références.

Examen des offres

L'acheteur examine les offres des candidats au vu des critères de choix suivants :

- Adéquation entre demande et proposition, qualité technique de l'offre, approche environnementale – 60%



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

- Prix – 40 %

Chaque lot sera examiné indépendamment.

Négociation

L'acheteur peut négocier avec un ou plusieurs candidats dont l'offre lui a paru intéressante. Les aménagements apportés aux offres à l'occasion de la négociation sont consignés par écrit par les candidats puis transmis à l'acheteur.

La négociation est menée dans le respect du principe d'égalité de traitement des candidats. A cet effet, les aménagements apportés en cours de négociation au besoin initialement identifié sont communiqués à tous les candidats retenus pour négocier.

Sélection de l'offre

Après analyse des offres définitives, l'acheteur sélectionne l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères énoncés précédemment.

A l'issue de la consultation, les candidats non retenus seront informés par email.

L'acheteur effectue ensuite une commande sur la base de l'offre ou de la proposition de prix sur lequel les parties sont tombées d'accord après éventuelle négociation.

1.5. Modalités de paiement

Après réalisation de la prestation, les paiements seront effectués, par mandat administratif sur le compte bancaire du prestataire, dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

Les demandes de paiement seront établies en portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- le nom ou la raison sociale du créancier,
- le cas échéant, la référence d'inscription au répertoire du commerce ou des métiers,
- le cas échéant, le numéro de SIREN ou de SIRET, le numéro ou compte bancaire ou postal,
- l'objet du marché : « **édition du bulletin d'information Natura 2000 « De Site en Site » n°20** »

Lot 1 : Création d'illustrations naturalistes pour le bulletin « De Site en Site » n°20
ou

Lot 2 : Conception graphique du Bulletin « De Site en Site » n°20
ou

Lot 3 : Impression et livraison du Bulletin « De Site en Site » n°20

- le numéro du bon de commande,
- la nature des prestations réalisées,
- la désignation de l'organisme débiteur,
- le montant des prestations admises, établi conformément aux dispositions du marché HT, le taux et montant de la TVA, le montant TTC,
- la date de facturation.

Les demandes de paiement seront déposées sur CHORUS (SIRET : 25460339200013).



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

1.6. Lutte contre le travail dissimulé

Une pénalité peut être infligée au titulaire du marché s'il ne s'acquitte pas des formalités mentionnées aux articles L.8221-3 à L.8221-5 du code du travail.

Le montant des pénalités est, au plus, égal à 10% du montant du marché et ne peut excéder celui des amendes encourues en application des articles L.8224-1, L.8224-2 et L.8224-5 du code du travail.

1.7. Clauses administratives

Le CCAG-PI du 16 septembre 2009 est applicable au présent contrat (Arrêté du 16 septembre 2009 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles).



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

ANNEXE 1

CAHIER DES CHARGES pour l'édition du Bulletin d'information Natura 2000 « De Site en Site » n°20

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de ses missions d'animation des sites Natura 2000, le Parc naturel régional – Géoparc mondial UNESCO des Causses du Quercy édite annuellement un bulletin consacré à l'actualité des 13 sites Natura 2000 de son territoire. Ce bulletin est destiné aux habitants, propriétaires, usagers et gestionnaires.

Avec l'édition de ce bulletin, le Parc – Géoparc souhaite :

- Sensibiliser les lecteurs aux richesses naturelles, aux enjeux environnementaux des sites Natura 2000,
- Donner des clés essentielles pour la découverte et la compréhension du patrimoine local,
- Expliquer son action pour préserver les richesses naturelles à travers des exemples d'opérations menées.

A ce jour, 19 bulletins ont déjà été élaborés. Ils sont téléchargeables sur le site internet des sites Natura 2000 Iotois : <http://reseaunatura2000lot.n2000.fr>

Les bulletins sont diffusés gratuitement dans les boîtes aux lettres des habitants des communes concernées par un site Natura 2000, ainsi qu'aux offices de tourisme, mairies, et à la maison du Parc à Labastide Murat.

L'animation des sites Natura 2000, est soutenue par l'Union européenne et la Région Occitanie dans le cadre du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Elle vise à mettre en œuvre les actions prévues au document d'objectifs du site comme la sensibilisation des différents acteurs et publics concernés, les études et suivis naturalistes, l'accompagnement des porteurs de projets d'actions contractuelles ou la gestion administrative.

PRESENTATION DU PROJET

Le Parc-Geoparc des Causses du Quercy souhaite éditer le **numéro 20 du Bulletin d'information** sur les sites Natura 2000 : « **De Site en Site** ».

Afin de conserver la ligne éditoriale du bulletin, ce numéro devra respecter l'identité graphique des précédentes éditions, et suivre la charte graphique du Parc-Geoparc (disponible sur demande auprès du Parc-Geoparc).

Ce bulletin est avant tout un document de vulgarisation permettant au public de découvrir de façon simple et pédagogique les différentes actions menées sur les sites Natura 2000 pour la préservation des richesses naturelles. Les textes de présentation sont courts et une place privilégiée est accordée aux illustrations et notamment aux photographies.



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Maître d'ouvrage	Parc naturel régional – Géoparc mondial UNESCO des Causses du Quercy
Personne ressource	Lise LECROQ – chargée de mission Natura 2000
Type de document	Bulletin d'information – Format A4 – 12 pages
Mode de diffusion	Dans les boîtes aux lettres des habitants des communes concernées par un site Natura 2000 (environ 11 000 boîtes aux lettres, y compris les « STOP PUB » dans 56 communes du Parc) - Au cours des différentes manifestations organisées par le Parc - Dans les offices de tourisme, mairies - Auprès des partenaires - Sur demande - Via les sites Internet du Parc et de Natura 2000 dans le Lot
Cibles	Habitants, élus, partenaires, acteurs locaux

CONTENU DES TRAVAUX A REALISER

1/ Prestations demandées

Lot 1 : Création d'illustrations naturalistes pour le bulletin « De site en site » n°20

Création de dessins naturalistes, à la fois didactiques et esthétiques comprenant :

- **une illustration au format A3** intégrant les éléments ci-dessous :
 - les habitats de la Loutre d'Europe (ripisylve et cours d'eau),
 - une catiche ou terrier,
 - la Loutre d'Europe (*lutra lutra*),
 - des poissons, amphibiens, écrevisses américaines,
 - des marques d'empreintes,
 - un rocher avec des empreintes.
- **une planche d'étude naturaliste de la Loutre d'Europe (*lutra lutra*)** intégrant plusieurs vues de l'espèce et une écriture de style manuscrite expliquant les critères de détermination.

Des textes accompagneront les illustrations.

Un entretien sera proposé au prestataire choisi pour préciser les éléments à faire figurer dans les illustrations.

Les dessins seront fournis au Parc au format image (jpeg, tif, etc.) **impérativement sans fond (dessin détourné)**.

Les prix unitaires pour chaque illustration indiquent les prix de cession des droits d'utilisation au Parc naturel régional - Géoparc mondial UNESCO des « Causses du Quercy » pour tout support ou activité non commerciale menée par le Parc-Géoparc.



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Lot 2 : conception graphique du bulletin « De site en site » n°20

Conception du document :

- Conception de l'ambiance graphique pour le document sur la base de la charte graphique du Parc ; respect de l'identité graphique du bulletin (du dernier numéro) ;
- **Propositions de plusieurs 1^{ères} de couverture** ;
- Conception de la maquette du bulletin (6 pages recto-verso comprenant une page de couverture et 4^{ème} de couverture, soit 12 pages au total) ;
- Mise en page au format souhaité (A4) ;
- Mise en page de la rubrique « dossier » au format A3 situé en milieu de document ;
- Liens réguliers avec le Parc (téléphone, réunions) ; 1 réunion au démarrage de la prestation (de visu ou par téléphone) ;
- Fourniture de **2 à 3 maquettes du bulletin** pour relecture et corrections ;
- Fourniture d'un **BAT** (conception-réalisation, avant impression) soumis pour validation à la Présidente du syndicat mixte du Parc-Geoparc.

Le Parc-Geoparc des Causses du Quercy fournira au prestataire l'ensemble des textes sous fichier informatique (.txt, .docx), ainsi que les illustrations au format jpeg : photos et/ou dessins, carte, logos.

La charte graphique est disponible sur demande auprès du Parc-Geoparc (tél. 05 65 24 20 50).

Le prestataire devra fournir au Parc-Geoparc des Causses du Quercy un fichier PDF du bulletin pour pouvoir mettre le document en ligne sur le site Internet du Parc et le site Internet des sites Natura 2000 du Lot.



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Lot 3 : impression et livraison du bulletin « De site en site » n°20

Impression :

- Brochure de 12 pages
- Format fini : type A4 (21*29.7 cm)
- Format ouvert : 42*29.7 cm
- Papier recyclé 130g/m² FSC
- Relié par deux agrafes
- Impression quadrichromie recto-verso sur papier recyclé 130 g ;
- Impression du bulletin en **12 000 exemplaires** ;
- Suivi de fabrication.

Gestion environnementale :

Engagés dans une démarche de développement durable, nous souhaitons que le document soit édité sur du papier recyclé ou issue de forêts gérées durablement (PEFC, FSC), et que le procédé d'impression utilisé et la gestion de l'imprimerie respectent le label **Imprim'Vert®**. Les lots de documents ne devront pas être plastifiés pour la livraison.

Livraison des documents :

- **11 360¹ exemplaires livrés le 16 novembre avant 12 h**, auprès de l'organisme chargé de la diffusion dans les boîtes aux lettres, soit :

Mediapost – PFM

**PF industrielle Courrier Midi Py
BP 82173 17 avenue de St Guilan
31620 Castelnau-d'Estrétefonds**

- **640¹ exemplaires livrés au siège** du Parc naturel régional – Geoparc mondial UNESCO des Causses du Quercy à Labastide-Murat (Les Canavals – Labastide-Murat - 46240 Cœur de Causse), semaines 46 ou 47 au plus tard (Horaires d'ouverture du Parc : 09h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi).

¹ Le nombre exact d'exemplaires à livrer auprès de Mediapost sera précisé lors de la commande (nombre susceptible d'évoluer de quelques dizaines d'exemplaires en fonction des données actualisées de La Poste)



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

2/ Délai de réalisation :

- Lot 1 : Réalisation des illustrations : **12 octobre 2026**
- Lot 2 : Conception graphique, mise en page : **02 novembre 2026**
- Lot 3 : Impression et livraison des bulletins : **16 novembre 2026**

Rq : Ce calendrier sera susceptible d'être modifié à la marge.

3/ Contacts :

Lise LECROQ

Chargée de mission Natura 2000

Parc naturel régional des Causses du Quercy

B.P. 10 – 46 240 Labastide-Murat

Tél. : 05 65 24 20 50

E-mail : llecroq@parc-causses-du-quercy.org

Ambre GIROU

Directrice adjointe

Parc naturel régional des Causses du Quercy

B.P. 10 – 46 240 Labastide-Murat

Tél. : 05 65 24 20 50

E-mail : agirou@parc-causses-du-quercy.org

ANNEXE 2

DECLARATION D'ABSENCE DE CONFLIT D'INTERETS

Document type proposé à titre informatif - Obligatoire dans le contenu des offres transmises par tout soumissionnaire à un DCE.

(Extrait d'une notice produite par la Direction des Affaires Juridique du Ministère de l'Economie)

Intitulé et référence du marché :

EDITION DU BULLETIN D'INFORMATION NATURA 2000 « DE SITE EN SITE » N°20

Identification du candidat :

☐ Le candidat se présente seul :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).]

☐ Le candidat est un groupement d'entreprises :

☐ conjoint

OU

☐ solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

☐ NON

OU

☐ OUI

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)

N°du lot	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (***)	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(***) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

Déclaration sur l'honneur :

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévu aux articles [45](#) et [48](#) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- au surplus, dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité (MDS), ne pas entrer dans l'un des cas d'interdiction de soumissionner prévus à l'article [46](#) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante : ☐

Signature du représentant légal du candidat individuel, ou de chaque membre du groupement (nom, prénom, fonction, structure représentée)